



LE MAIRE

Aulnay-sous-Bois, le 24 juin 2014

Les rythmes scolaires : des enjeux qui nous concernent tous

Madame, Monsieur,

Lors de nos rencontres et dans mes différents courriers, je vous avais réaffirmé mon opposition à la réforme des rythmes scolaires telle que voulue par le gouvernement.

Je vous avais exposé les éléments objectifs qui expliquent mon opposition : difficultés d'organisation, manque de préparation et de décision de l'ancienne majorité, surcoût budgétaire pour la ville et faiblesse de ce dispositif pour la réussite scolaire de nos enfants.

Seuls comptent pour moi le bien être, l'épanouissement et la réussite de nos enfants. Je n'ai jamais fait de cette nouvelle organisation du temps scolaire une affaire partisane.

J'ai donc rencontré aujourd'hui le Directeur Académique afin de faire un point sur la situation des rythmes scolaires dans notre ville. Lors de cette discussion, il a paru évident pour le bien de tous que la demi-journée supplémentaire doive être le samedi matin.

Je sais qu'une grande partie des parents sont plutôt favorables au mercredi matin mais je tenais par cette lettre à vous expliquer les raisons qui obligent à l'autre choix.

La réforme des rythmes scolaires concerne chacun d'entre nous.

Tout d'abord, la réforme concerne les enseignants, les parents et bien sûr les enfants.

Or, alors que les rythmes scolaires prétendent améliorer la réussite scolaire de nos enfants, partout où ils ont été appliqués le mercredi matin, on constate une plus grande fatigue des enfants et aucun effet pédagogique. C'est pourquoi, la coupure du mercredi matin en tant que jour de repos est importante.

De plus, j'ai exigé une pause méridienne de deux heures. Nos enfants auront ainsi le temps de manger tranquillement et d'avoir des activités sereines. Les enseignants pourront exercer leur profession dans les meilleures conditions l'après-midi.

HÔTEL DE VILLE



LE MAIRE

Ensuite, la réforme concerne nos associations et nos équipements qu'ils soient culturels ou sportifs.

En effet, il y a des milliers de jeunes Aulnaysiens qui pratiquent une activité sportive ou culturelle le mercredi matin.

Il est évident qu'avec une matinée de cours le mercredi matin, l'ensemble du tissu associatif sera fortement fragilisé ainsi que nos écoles artistiques. Je pense au CRÉA, à notre Conservatoire, à nos clubs sportifs, et à tous ceux qui, bénévoles ou professionnels, participent à l'épanouissement de nos enfants. Je refuse de mettre en péril cet équilibre nécessaire à notre harmonie sociale.

Enfin, la réforme concerne tous les Aulnaysiens.

Le coût induit du mercredi matin s'élèverait à l'équivalent de plusieurs millions d'euros dont déjà un million d'euros pour la restauration scolaire du mercredi midi. Plusieurs villes ont déjà fait le choix d'un périscolaire payant pour les parents pendant que d'autres augmentent les impôts. Je ne veux ni l'un ni l'autre.

De plus, c'est autant d'argent que nous ne pourrions pas consacrer à la réussite scolaire de nos enfants qui est pourtant le premier enjeu pour l'avenir de notre ville. Je tenais donc à vous écrire les éléments que j'ai communiqué au Directeur Académique afin qu'il alerte le Ministère de l'Education nationale sur les particularités de notre grande ville. Comme vous, j'attends la décision.

Afin de vous tenir informé de la suite, je vous propose de nous retrouver :

**Le lundi 30 juin à 19h00
au Gymnase Pierre Scohy**

J'espère que l'intérêt général et l'intérêt de nos enfants primeront.



Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller régional d'Île-de-France

HÔTEL DE VILLE